

## Charte des bénévoles Asmae – Association Sœur Emmanuelle

« Un engagement réciproque »

**Etre bénévole, c'est** offrir de son temps personnel, son expérience et ses compétences pour agir avec Asmae-Association Sœur Emmanuelle en France ou à l'étranger et porter ses valeurs et idéaux (défendre une cause).

**La mission d'Asmae-Association Sœur Emmanuelle, c'est** le développement de l'enfant défavorisé. Ses principes fondamentaux sont contenus dans un document distinct.

La Charte et les principes fondamentaux constituent le socle de mon engagement avec Asmae-Association Sœur Emmanuelle.

### Asmae - Association Sœur Emmanuelle s'engage à :

### Je m'engage à :

\* Me présenter l'association, son fonctionnement et ses principaux objectifs.

\* À respecter ma liberté d'opinion et mes convictions religieuses.

\* Au vu des besoins, me confier une mission en rapport avec mes motivations et mes compétences et en définir le contenu par écrit.

\* Me fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement de ma mission.

\* Me donner une formation et les outils adaptés à ma mission.

\* M'accompagner tout au long de la collaboration, en particulier dans les situations difficiles.

\* M'associer aux temps forts, orientations et groupes de travail.

\* Me couvrir par une assurance adéquate.

\* Me prévenir dans un délai raisonnable si Asmae souhaite interrompre la collaboration.

\* Agir avec Asmae en respectant les principes fondamentaux dont j'ai pris connaissance.

\* Donner à l'extérieur une image positive d'Asmae indépendante de tout parti politique ou de toute religion.

\* Collaborer avec les acteurs et interlocuteurs d'Asmae dans le cadre de l'organisation et du fonctionnement qui me sont proposés.

\* Réaliser pleinement ma mission dans les conditions fixées de part et d'autre.

\* Suivre les actions de formation proposées.

\* Etablir et communiquer un bilan de ma mission.

\* Me comporter en toute circonstance avec prudence et à faire part au responsable de tout problème éventuel.

\* Prévenir Asmae dans un délai raisonnable si je souhaite interrompre la collaboration.